

MAIRIE DE L E V E N S
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité
Département des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 5 mai, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Antoine VERAN, Maire de Levens, qui constate que le quorum est atteint, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mme Michèle CASTELLS, Mme Ghislaine BICINI, Mme Ghislaine ERNST, M. Jean-Claude GHIRAN, Mme Monique DEGRANDI, Mme Danièle TACCONI, M. Georges REVERTE, Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE, Mme Jeanine PLANEL, M. Didier GIORDAN, Mme Maïmouna BONNEFOND, Mme Claude MENEVAUT, Mme Suzanne URRUTY, M. Régis GUILLAUME, Mme Sonia MARTIN CASANOVA, M. Gilles MAIGNANT, M. Eric GIRARD, M. Nicolas BRAQUET, Mme Sophie LALOUM, M. François Dominique SEINCE, M. Jean-Louis MORENA.

Étaient représentés : M. Thierry MIEZE a donné pouvoir à M. Régis GUILLAUME,
M. Michel BOURGOGNE a donné pouvoir à Mme Evelyne ABEL DIT DELAMARQUE,
Mme Aline BAILLOT a donné pouvoir à Mme Michèle CASTELLS,
M. Yan VERAN a donné pouvoir à M. Eric GIRARD.

Absent : M. Eric BERNIGAUD

Mme Michèle CASTELLS est désignée Secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers : en exercice : 27 / Présents : 22 / votants : 26.

Rapporteur : Mme Michèle CASTELLS.

5 - RENOUELEMENT DE LA CAMPAGNE DE STERILISATION ET
D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE DE LEVENS
AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS – ANNEE 2025

La signature des conventions de stérilisation et d'identification des chats errants sur la commune de Levens, depuis 2019, avec la Fondation 30 millions d'amis, a permis la prise en charge de nombreux animaux.

L'association Les Chats errants de Levens qui œuvre pour le bien-être des animaux présents à Levens, aide la commune dans leur capture pour les acheminer chez le vétérinaire aux fins de leur identification et de leur stérilisation.

Nous constatons malheureusement qu'il y a encore de nombreux chats errants dont certains ne sont pas encore stérilisés et augmentent encore la population féline sur le territoire.

Considérant que la Fondation 30 millions d'amis renouvelle cette action sur l'année 2025 et qu'il est opportun que la commune de Levens s'inscrive à nouveau dans ce partenariat,

Considérant que sur les exercices précédents, les fonds prévus ont permis de remplir les objectifs fixés et sont à ce jour soldés,

Considérant que la Fondation 30 Millions d'Amis aide les collectivités dans cette tâche en participant à hauteur de 50 % aux frais de stérilisation et d'identification des animaux s'élevant sur une moyenne de 110 €/animal (prise en charge maximum de 120 € TTC pour une ovariectomie et de 100 € TTC maximum pour une castration, 140 € pour une ovariectomie ; avec pour chacun des cas, identification par puce électronique) ;

Considérant que la commune souhaite procéder, dans le courant de l'année 2025, à la capture de 15 chats recensés par l'association locale aux fins de les confier au vétérinaire pour pratiquer les actes de stérilisation et d'identification ;

Considérant que l'association locale les Chats errants de Levens intervient sur la commune pour capturer, acheminer les chats chez le vétérinaire et relâcher les animaux sur leurs lieux de vie ;

Considérant que la participation de la commune s'élève à 825 €, somme à verser à la fondation 30 Millions d'Amis ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants, jointe,
- De verser à la fondation 30 millions d'amis la somme de 825 €, pour l'année 2025 ;
- De prévoir la somme au budget en cours.

Fait à Levens, les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Antoine VERAN.

